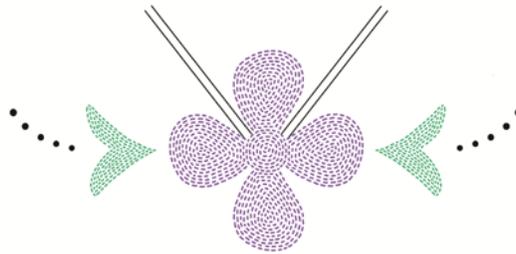


National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées
Processus de consignation de la vérité
Première partie : Consignation des déclarations
Hôtel Sheraton Cavalier
Saskatoon (Saskatchewan)**



PUBLIC

Mercredi 22 novembre 2017

Déclaration - Volume 120

Sylvia Grier, en lien avec Flora Muskego

Déclaration recueillie par Daria Boyarchuk

INTERNATIONAL REPORTING INC.

41-5450 Canotek Road, Ottawa (Ontario) K1J 9G2

Courriel : info@irri.net – Téléphone : 613 748-6043 – Télécopieur : 613 748-8246

II

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration - Volume 120

Le 22 novembre 2017

Témoin : Sylvia Grier

PAGE

Témoignage de Sylvia Grier 1

Attestation de la sténographe 37

Responsable de consignation des déclarations : Daria Boyarchuk

Liste des documents fournis par le témoin

Élément 1 Profil de Flora Muskego par CBC Winnipeg : profils
des femmes et filles autochtones disparues et
assassinées (1 page)

III

AVERTISSEMENT 1 : Cette transcription publique contient des informations qui, même si elles ne sont pas requises par une autre loi, ont été caviardées en vertu de la règle 55 du document *Orientation juridique : règles de pratique respectueuses*, qui prévoit que « La Commission a le pouvoir de caviarder l'information personnelle de nature sensible lorsqu'elle n'est pas essentielle au témoignage avant la transmission de l'information aux parties. Lorsqu'elle divulguera ce type d'information, l'Enquête nationale tiendra compte à la fois de l'intérêt public et du préjudice qui pourrait être causé à la personne dont il est question. »

AVERTISSEMENT 2 : L'emploi de crochets [] dans la présente transcription indique que des modifications ont été apportées à la transcription certifiée afin de remplacer les informations jugées inaudibles ou indéchiffrables par le transcripteur d'origine. Les modifications ont été réalisées en écoutant l'enregistrement audio source de l'instance. Elles ont été réalisées à Vancouver, en Colombie-Britannique, le 1er mai 2018 par Bryana Bouchir, greffière d'enquête publique de l'Enquête nationale sur les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones disparues et assassinées.

1 Saskatoon (Saskatchewan)

2 --- Début de la séance : mercredi 22 novembre 2017, à
3 14 h 56

4 **MME DARIA BOYARCHUK** : Bonjour. Je m'appelle
5 Daria Boyarchuk et je suis la responsable de consignation
6 des déclarations dans le cadre de l'Enquête nationale sur
7 les femmes et les filles autochtones disparues et
8 assassinées. Aujourd'hui, je suis honorée d'accueillir ici,
9 à Saskatoon, en Saskatchewan, le 22 novembre 2017 à
10 14 h 56, Sylvia Grier. Elle -- elle est ici pour partager
11 avec nous l'histoire de sa tante, Flora Muskego, qui a été
12 assassinée le 9 décembre 1960. Et Flora va également être
13 soutenue ici par notre représentante du soutien en matière
14 de santé.

15 **MME PEGGY ALLEN** : Peggy Allen (ph).

16 **MME DARIA BOYARCHUK** : Merci. Sylvia,
17 j'aimerais commencer en vous posant une question.
18 Qu'aimeriez-vous -- qu'aimeriez-vous que la Commission
19 sache à propos de Flora, de sa vie?

20 **MME SYLVIA GRIER** : Je suis ici pour parler
21 tout simplement à quiconque -- à la Commission de ma tante,
22 vous voyez. C'était il y a plus de 50 ans, et je veux que
23 son histoire -- Je parle pour elle. Je suis sûre qu'elle --
24 vous savez, parce que personne ne sait vraiment ce qui est
25 arrivé à ma tante, vous voyez? Elle a laissé un fils qui

Sylvia Grier

(Flora Muskego)

1 n'a jamais, jamais connu sa mère. Il n'était qu'un bébé.
2 Elle a eu des petits-enfants qui, vous savez, qui parlent
3 du fait qu'ils avaient une grand-mère qui a été assassinée.

4 Mais personne -- vous savez, les gens de
5 notre communauté de Norway House dans la Région du Nord du
6 Manitoba se souviennent de son nom. Mais, ce n'est pas --
7 mais je crois qu'elle -- je suis convaincue qu'elle mérite
8 une place dans cette Commission -- dans cette consignation
9 de tous ces événements, vous savez, tristes et tragiques
10 qui ont touché des familles. Et je suis réellement,
11 intimement, convaincue qu'elle doit en faire partie.

12 Maintenant, je n'y ai pas vraiment beaucoup
13 -- ça nous a surpris, en réalité.

14 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

15 **MME SYLVIA GRIER :** J'étais jeune. Je n'avais
16 que huit ans quand ma tante est décédée. Elle était jeune,
17 22 ans, une femme très, vous savez jolie, pleine de vie. Et
18 quand elle est décédée, il y a eu comme un silence et
19 vraiment comme -- elle avait gelé; elle était morte de
20 froid. C'est ce que j'ai entendu, su, toutes ces années,
21 parce que ma grand-mère ne, vous savez, ma grand-mère ne
22 parlait pas vraiment beaucoup d'elle.

23 Et c'est un -- c'était un concept au sein de
24 la communauté. Comme, quand quelqu'un mourait, c'était très
25 silencieux. Genre, son -- son esprit partait, vous voyez.

1 Et ce n'est qu'il y a un peu plus d'un an, quand j'ai reçu
2 un appel. Ma sœur m'a appelée, et m'a dit, tu sais cette
3 Enquête, cette Enquête sur les disparues et assassinées
4 approche, toutes ces Commissions. Et elle m'a dit on a reçu
5 un appel d'une journaliste de Winnipeg.

6 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm. Donc, c'est
7 votre sœur?

8 **MME SYLVIA GRIER :** Oui, ma sœur a reçu cet
9 appel.

10 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

11 **MME SYLVIA GRIER :** Et je lui ai dit, « Eh
12 bien, qu'est-ce qu'ils cherchent? » Et elle m'a répondu
13 « Eh bien, ils cherchent des informations sur
14 Flora Muskego, notre tante. » Et elle a dit « Je ne la
15 connaissais pas », parce que, vous savez, elle n'avait que
16 -- elle n'avait que quelques mois quand c'est arrivé. Et
17 elle a dit « La seule personne de notre famille qui l'ait
18 connue, c'est ma sœur, Sylvia. Donc, appelez-la elle. »

19 Et voilà que quelques mois plus tard --
20 j'avais oublié, vous voyez? Et j'ai pensé, eh bien c'est
21 plutôt bizarre, vous savez? Pourquoi chercheraient-ils des
22 informations sur Flora maintenant?

23 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

24 **MME SYLVIA GRIER :** Mais bref, elle m'a
25 appelée. Et pour la première fois en plus de 50 ans, c'est

1 une des premières femmes autochtones du Manitoba
2 considérées comme ayant été assassinées. Elle a été une --
3 ils établissaient les profils de ces femmes du Manitoba qui
4 avaient disparu et avaient été assassinées et tout, et elle
5 a été une des premières femmes considérées comme tel.

6 Et, vous savez, j'étais si choquée. J'étais
7 si choquée par cela, parce que je ne l'avais jamais, jamais
8 considérée comme ayant été assassinée.

9 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

10 **MME SYLVIA GRIER :** Je considérais -- Je
11 pensais qu'elle avait gelé, qu'elle était morte dans la
12 neige, vous comprenez? Maintenant, vous savez, parce que
13 j'étais si jeune et que personne n'en parlait, personne n'a
14 jamais vraiment contesté cela, vous voyez? C'était --
15 c'était un moment très émouvant, vous comprenez? Genre, oh
16 mon Dieu, vous savez, comme.

17 Donc, je lui ai expliqué que je n'avais
18 jamais su qu'elle entrait dans cette catégorie des femmes
19 autochtones assassinées. Et ça a défini un tout nouveau
20 contexte, vous voyez? J'ai commencé à parler à des gens.
21 J'ai commencé à essayer de savoir, est-ce qu'elle l'avait
22 été? Et puis, bien sûr, la CBC enquêtait également. Donc,
23 vous savez, ils m'ont demandé si je savais quoi que ce soit
24 concernant les enquêtes et des choses de ce genre. Mais je
25 ne savais rien.

1 **MME DARIA BOYARCHUK** : Donc, corrigez-moi si
2 je me trompe. Vous ne saviez pas que votre tante avait été
3 assassinée jusqu'à l'an dernier?

4 **MME SYLVIA GRIER** : Jusqu'à l'année dernière,
5 personne, genre dans ma famille.

6 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mais, la sœur,
7 cependant, la plus jeune qui a reçu un appel téléphonique,
8 était-elle au courant?

9 **MME SYLVIA GRIER** : Eh bien, elle était
10 plutôt -- comme tous -- nous étions tous choqués. Ma mère -
11 - ma mère était, vous savez, on ne pouvait même pas lui
12 parler, [renseignements personnels]. Elle n'était même plus
13 elle-même. Et c'était la seule sœur qui était -- qui aurait
14 pu apporter des réponses, vous voyez? Et ensuite, vous
15 savez, ils ont commencé à parler à des personnes de la
16 communauté. Et, eh bien, ce n'était pas -- et j'avais
17 entendu dire, vous savez? Genre, j'ai grandi en sachant
18 qu'il y avait plus de choses autour de sa mort que -- mais,
19 nous avons accepté cela parce que c'est ce que ma grand-
20 mère avait accepté. Qu'elle avait -- vous savez, voulu que
21 nous sachions ça, vous voyez? Je sais que si elle avait
22 voulu que nous en sachions plus, je sais qu'il y aurait eu
23 plus, vous comprenez? Mais, je ne peux pas imaginer ce
24 que ça a dû être pour elle de savoir cela toutes ces
25 années. Et c'était très traditionnel -- pas vraiment

1 traditionnel, mais nous méfiions de la GRC.

2 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

3 **MME SYLVIA GRIER** : Tout le monde se méfiait
4 de -- toute forme d'autorité ---

5 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

6 **MME SYLVIA GRIER** : --- dans notre
7 communauté d'origine. Il y avait très très peu de
8 confiance. Et il y a des années -- je veux dire, à
9 l'époque, j'imagine qu'ils n'enquêtaient même pas. Et c'est
10 aussi quelque chose que j'ai découvert grâce à la CBC, que
11 -- J'ai dit « Eh bien, nous avons toujours eu un poste de
12 police à Norway House. Nous avons un énorme poste de
13 police à Norway House. » Donc, on doit pouvoir trouver des
14 choses là-bas, vous voyez?

15 Donc je l'ai orientée vers le -- vers ça. Il
16 doit y avoir des dossiers. Et nous avons toujours disposé
17 d'un hôpital à Norway House. Il doit y avoir des dossiers à
18 l'hôpital. Et je pensais que, vous savez, en travaillant
19 pour la CBC, que ce serait beaucoup plus -- qu'il serait
20 beaucoup plus simple pour elle d'obtenir ces dossiers et --
21 -

22 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

23 **MME SYLVIA GRIER** : --- vous voyez? Et,
24 refusé. Et, bien sûr, vous savez, elle -- mais il n'y a eu
25 aucune enquête. Un médecin a prononcé son décès après son

1 arrivée à l'hôpital. Nous savons qu'elle était déjà morte,
2 bien sûr. Elle était déjà -- elle avait été -- son corps
3 avait été retrouvé; son décès prononcé.

4 J'ai découvert il y a un peu plus d'un an
5 qu'elle était en fait enceinte de trois mois lorsqu'elle
6 est décédée. Donc, ce -- c'était énorme. Non seulement,
7 elle était décédée, mais maintenant elle -- elle était
8 aussi -- et elle avait -- maintenant, elle avait un bébé.
9 Elle était enceinte. Et je ne l'avais jamais vraiment su
10 non plus.

11 Donc, c'était très, vous savez, genre,
12 toutes ces informations étaient tout simplement très très
13 choquantes pour nous tous, vraiment. Et ensuite, avec la
14 GRC également, ils ont vraiment contacté la GRC et essayé
15 d'obtenir certains dossiers. Et il n'y avait aucun dossier
16 sur sa mort ---

17 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

18 **MME SYLVIA GRIER :** --- au détachement
19 local. Il n'y avait -- aucun qu'elle ait pu trouver. Et le
20 seul dossier qu'ils -- elle est retournée dans les
21 journaux, dans ce qui s'appelle la Free Press -- le journal
22 provincial du Manitoba. Ce n'était pas la Free Press.
23 C'était la Tribune, je crois. C'était l'un des deux.

24 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

25 **MME SYLVIA GRIER :** C'était un journal

1 provincial en tout cas. Il y avait un petit article
2 indiquant, vous savez, qu'elle avait -- que Flora Muskego
3 avait été retrouvée morte, membre de la Nation crie de
4 Norway House, à telle ou telle date. Et c'était --
5 J'imagine que c'était environ un mois après le -- après le
6 décès à proprement parler que cette petite annonce ---

7 **MME DARIA BOYARCHUK :** Comme un article
8 nécrologique?

9 **MME SYLVIA GRIER :** Non. Ce n'était pas un
10 article nécrologique. C'était juste -- c'était presque
11 comme une coupure de presse, vous voyez?

12 **MME DARIA BOYARCHUK :** Oui.

13 **MME SYLVIA GRIER :** Sur un décès -- sur son
14 décès.

15 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

16 **MME SYLVIA GRIER :** Mais, vous savez, ce --
17 mais, je comprends en quelque sorte. Genre, je sais qu'avec
18 ma -- avec nos familles, à l'époque, c'était -- ce n'était
19 pas habituel de pousser ces choses-là, parce qu'il y avait
20 si peu de -- il y avait si peu de contact, ou peu de --
21 aucun respect quel qu'il soit envers la communauté du côté
22 des services de police à l'époque, vous voyez?

23 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

24 **MME SYLVIA GRIER :** Je ne sais pas à quel
25 point ça a changé aujourd'hui. Mais, je veux dire, c'est --

1 c'était très -- donc je peux comprendre que mon grand-père
2 et ma grand-mère n'aient pas poussé cela. Ou peut-être
3 qu'ils l'ont fait. On ne sait pas, vous voyez?

4 **MME DARIA BOYARCHUK** : Oui.

5 **MME SYLVIA GRIER** : Genre, je n'étais qu'une
6 enfant. Je ne sais pas jusqu'où ils sont allés pour essayer
7 de -- pour essayer d'enquêter sur la manière dont le corps
8 -- vous savez? A-t-elle été battue, a-t-elle -- j'ai appris
9 qu'il y avait deux femmes qui étaient avec elles et l'ont
10 laissée, vous savez, avec un groupe de personnes. Et ---

11 **MME DARIA BOYARCHUK** : Au moment de son...?

12 **MME SYLVIA GRIER** : Au moment -- oui, ce soir
13 où elles étaient -- le soir où elles étaient ensemble, mais
14 qu'elles l'ont laissée, vous voyez? Donc, c'est vraiment --
15 c'est un tel mystère, genre, vous savez? Est-ce que
16 quelqu'un, vous savez -- est-ce que quelqu'un l'a
17 étranglée? Est-ce qu'il y avait des marques sur elle?
18 Genre, il n'y a juste rien là.

19 **MME DARIA BOYARCHUK** : Donc, même s'ils ont
20 découvert que votre tante avait été assassinée ---

21 **MME SYLVIA GRIER** : Oui.

22 **MME DARIA BOYARCHUK** : --- vous l'avez
23 découvert il y a un an, vous ne savez toujours pas à ce
24 jour comment elle est morte?

25 **MME SYLVIA GRIER** : Nous ne savons toujours

1 pas à ce ---

2 **MME DARIA BOYARCHUK** : Dans quelles
3 circonstances?

4 **MME SYLVIA GRIER** : --- jour comment elle
5 est morte, physiquement.

6 **MME DARIA BOYARCHUK** : Ou s'il y a eu un
7 suspect. S'il a été ---

8 **MME SYLVIA GRIER** : Oui.

9 **MME DARIA BOYARCHUK** : S'il y a une justice?

10 **MME SYLVIA GRIER** : Il n'y a pas eu de -- à
11 notre connaissance, vous savez, de -- de quelqu'un qui ait
12 même été -- genre, pas un mot. Genre, même au sein de la
13 communauté. Comme, les deux femmes. Eh bien, l'une d'elles
14 est décédée. Mais il y en a une qui -- et jusqu'à ce jour,
15 elle, vous savez, elle dit qu'elle a dit à mes sœurs,
16 « J'aurais aimé ne pas l'avoir laissée -- j'aurais aimé que
17 nous ne l'ayons pas laissée là, » vous voyez?

18 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

19 **MME SYLVIA GRIER** : « J'aimerais que nous
20 l'ayons attendue », vous savez ou quelque chose comme ça.

21 **MME DARIA BOYARCHUK** : Sylvia, ces bouts
22 d'informations que vous rassemblez dans ce grand puzzle,
23 les coupures de presse, les histoires de ces femmes qui
24 étaient avec votre tante, où avez-vous -- où les avez-vous
25 trouvés? Quelqu'un -- quelqu'un vous a-t-il contacté pour

1 vous raconter cela? Ou, pouvez-vous m'en dire plus à ce
2 sujet?

3 **MME SYLVIA GRIER :** Eh bien, une fois que
4 j'ai découvert, vous savez, une fois que nous avons en
5 quelque sorte reconnu ou compris la ---

6 **MME DARIA BOYARCHUK :** D'accord.

7 **MME SYLVIA GRIER :** --- cette nouvelle
8 réalité qui est que, vous savez, qu'elle n'était pas
9 simplement décédée et, vous savez, juste allongée dans la
10 neige. Peut-être qu'elle était saoule. Je ne sais pas, vous
11 comprenez? Est-ce qu'elle avait bu, vous voyez? Beaucoup de
12 gens meurent d'hypothermie en errant dans le froid, vous
13 savez? Est-ce que -- est-ce que c'est comme ça qu'elle est
14 morte? Mais ce n'est juste pas -- à Norway House, il y a un
15 tel réseau de, vous savez, genre, de gens qui, vous savez,
16 avaient des soupçons sur, vous savez, des choses. Et, mais,
17 vous voyez, genre, c'est -- tout ça, ce sont des ouï-dire,
18 vous comprenez? Et la plupart sont transmis. Pour en
19 revenir à Flora toutefois, elle avait quitté la communauté
20 de Norway House.

21 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

22 **MME SYLVIA GRIER :** Je ne sais pas exactement
23 quand elle est partie. Elle aurait été au pensionnat
24 indien. Elle en serait probablement sortie à 16 ans, vous
25 voyez, parce que la plupart des enfants en sortaient, vous

1 savez, quand ils avaient 16 ans. Et elle est ensuite venue
2 à Winnipeg. Elle a travaillé à Winnipeg. Elle travaillait
3 dans un hôpital. Au Health Sciences Centre, d'après ce que
4 j'ai entendu dire, qui est, vous savez, et à Saint-Boniface
5 peut-être aussi, dans ces deux hôpitaux en tant que femme
6 de ménage, vous voyez. J'ai ---

7 **MME DAYA BORACHUK :** Vous avez dit qu'elle
8 était infirmière?

9 **MME SYLVIA GRIER :** Non. Non. Elle n'était
10 pas infirmière.

11 **MME DAYA BORACHUK :** Elle n'était pas
12 infirmière?

13 **MME SYLVIA GRIER :** Elle n'était pas
14 infirmière. Elle était, vous savez comme une femme de --
15 elles nettoient les chambres ---

16 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm. Mm-hmm.

17 **MME SYLVIA GRIER :** Et des choses de ce
18 genre, vous voyez? J'ai -- la photo que j'ai d'elle ---

19 **MME DARIA BOYARCHUK :** Cela vous dérangerait-
20 il de nous la montrer?

21 **MME SYLVIA GRIER :** Oh, j'aurai aimé l'avoir
22 apporté en entier. Mais, elle est debout en uniforme, vous
23 voyez? Genre, elles ont toutes le même uniforme, elle et
24 son amie. Mais, bref, ça ne lui rend pas du tout justice,
25 mais elle est -- c'est une toute petite photo, pour

1 commencer.

2 **MME DARIA BOYARCHUK** : Merci.

3 **MME SYLVIA GRIER** : Je vais simplement vous
4 montrer. Et ce n'est qu'une partie de l'histoire qui était
5 dans le profil que la CBC m'a envoyé -- ou qu'ils ont
6 diffusé.

7 **MME DARIA BOYARCHUK** : OK.

8 **MME SYLVIA GRIER** : Mais, bref, elle est
9 tombée enceinte et elle ne pouvait pas travailler. Genre,
10 c'était très difficile pour elle de travailler, vous
11 comprenez.

12 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

13 **MME SYLVIA GRIER** : Et j'imagine que -- vous
14 savez, qu'elle a décidé de rentrer à la maison avec son
15 bébé. Il est né en juin 1959. Il vit toujours à
16 Norway House. Son fils unique.

17 **MME DARIA BOYARCHUK** : Quel âge avait-il à
18 l'époque?

19 **MME SYLVIA GRIER** : Il avait à peine plus
20 d'un an.

21 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

22 **MME SYLVIA GRIER** : Un an et demi, à peu
23 près. Oui. Juin à décembre. Donc, bref, je me souviens de
24 cette femme. Comme je l'ai dit, je n'avais que -- vous
25 savez, je n'avais que sept ans. Mais j'ai un souvenir si

1 extraordinaire de cette femme, vous savez, traversant le
2 fleuve -- nous vivions près du fleuve à Norway House. Et,
3 elle portait ce petit bout, vous savez, en traversant le
4 lac, vous voyez? C'était tout gelé et tout. Et, vous savez,
5 amenant son -- vous savez, elle rentrait pour rester. Elle,
6 vous savez, elle avait besoin de sa famille.

7 Oui. Donc c'était merveilleux de l'avoir.
8 Bien sûr, vous savez, étant une petite fille, c'était cette
9 magnifique grande grande sœur. Et elle me montrait des
10 choses que, vous savez, les petites filles sont, vous
11 voyez. Elle avait de beaux vêtements et elle avait du
12 maquillage, vous voyez, et elle me préparait et des choses
13 comme ça. C'était tellement, vous savez. Et elle était --
14 elle était simplement -- en réalité, elle était beaucoup
15 plus -- beaucoup plus comme une grande sœur pour moi cette
16 année-là. Et je m'en souviens si clairement, vous voyez? Et
17 je ne l'ai vraiment pas connue longtemps. Nous marchions
18 jusqu'au -- allions au, vous savez. Elle m'emmenait au --
19 nous avions un petit cinéma, vous voyez, où il y avait des
20 films et tout.

21 Bref, mais ensuite tout ce traumatisme. Elle
22 a vécu une année entière. Et ensuite ---

23 **MME DARIA BOYARCHUK** : Vivait-elle toute
24 seule avec son bébé?

25 **MME SYLVIA GRIER** : Non, non, non. Elle

1 vivait avec ma -- avec nous, en fait, car -- oh, c'est
2 tellement compliqué -- mon père et ma mère avaient leur
3 propre maison. Ma grand-mère et mon grand-père, vous savez,
4 nous avons notre propre maison. Mon frère aîné et moi
5 étions plus ou moins installés chez ma grand-mère. Et ma --
6 en réalité c'est notre grand-mère qui nous a élevés mon
7 frère aîné et moi.

8 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

9 **MME SYLVIA GRIER :** Donc, quand Flora est
10 venue, vous savez, c'était là qu'elle était. Mais ensuite,
11 bien sûr, ma mère, vous voyez. Donc ce n'était que la
12 famille. Et elle avait une autre sœur qui, vous savez,
13 vivait à Norway House, vous voyez. Tous ces frères. Elle
14 avait deux frères, deux de mes oncles. Donc elle était très
15 entourée par la famille, mais elle vivait avec ma grand-
16 mère, avec nous. Et, lorsqu'elle est morte, bien sûr, ma
17 grand-mère s'est chargée du bébé, donc.

18 **MME DARIA BOYARCHUK :** [Garde de l'enfant]
19 (Inaudible).

20 **MME SYLVIA GRIER :** Oui. Donc, vous savez,
21 elle a élevé mon neveu, [Neveu 1].

22 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

23 **MME SYLVIA GRIER :** Et jusqu'à mon départ --
24 je suis partie pour aller au pensionnat indien lorsque
25 j'avais, vous savez, environ 13 ans, j'allais vers mes 14

1 dans tous les cas. Donc, je -- lorsque je suis partie, vous
2 savez, il avait huit, sept -- il avait environ six ans à ce
3 moment-là, six, sept ans quand je suis partie. Mais
4 ensuite, vous savez, c'est tellement -- c'est tellement
5 difficile de -- de croire que, vous savez, l'histoire comme
6 quoi elle est morte de froid est fausse, vous voyez? C'est
7 tellement plus facile de composer avec, vous savez, le fait
8 qu'elle ait fait quelque chose.

9 Mais, le côté meurtre a vraiment, vraiment
10 secoué -- mais on dirait que tellement de gens ont --
11 beaucoup de gens de la communauté ont accepté le fait que
12 quelque chose lui était arrivé, mais que rien n'ait jamais
13 été fait à ce sujet. Nous avons souffert de deux tragédies
14 la même année. Mon père est décédé. Encore une fois, vous
15 savez, c'était en juin 1960.

16 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

17 **MME SYLVIA GRIER :** Donc il est décédé en
18 1960. Et ensuite, quelques mois plus tard, Flora était
19 morte. Et, je sais, et j'ai beaucoup discuté avec ma mère à
20 propos de mon papa, de mon père.

21 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

22 **MME SYLVIA GRIER :** Parce qu'il était --
23 c'était une mort accidentelle qui n'a jamais jamais fait
24 l'objet d'aucune enquête non plus. Et, vous savez, ils sont
25 toujours -- de nouveau, il y avait très peu de -- il y

1 avait très peu de respect de la loi, genre, vous voyez?
2 C'était -- la police était, vous savez, vous n'alertiez la
3 police pour rien à l'époque.

4 Donc, vous pouvez voir, genre, le
5 traumatisme que tous -- vous voyez? Et vous pouvez presque
6 accepter que, oui, que c'est comme ça que ces gens -- vous
7 pouvez imaginer la manière dont la police était toujours
8 impliquée et, vous voyez? Venant nous chercher afin d'être
9 sûre que nous étions envoyés loin, vous voyez? Comme, vous
10 savez, la police venait si vous ne -- si vous alliez
11 interdire à vos enfants d'aller au pensionnat indien, vous
12 voyez? La police était toujours -- vous ne pouviez jamais
13 faire d'histoire parce que -- mais faire des histoires,
14 c'était essayer de -- par exemple essayer de voir votre
15 enfant au pensionnat indien. Donc, il y a très très peu de
16 respect, vous voyez, d'un côté comme de l'autre.

17 Donc, je ne sais pas si tout ça est lié,
18 vous comprenez? Est-ce qu'ils ne voulaient pas -- est-ce
19 qu'ils ne voulaient pas enquêter? Pourquoi n'ont-ils pas
20 enquêté? C'est cela la question, vous comprenez? Genre,
21 c'est vraiment -- genre, je n'arrive pas à comprendre
22 pourquoi

23 **MME DARIA BOYARCHUK** : Est-ce que vous
24 voudriez que la Commission vous aide avec quelque chose,
25 pour vous aider à enquêter et résoudre le meurtre non

1 résolu de votre tante?

2 **MME SYLVIA GRIER** : Eh bien, je pense qu'à
3 certains égards, oui, absolument. Ce serait merveilleux de,
4 vous savez? Genre, de faire en sorte que quelqu'un creuse
5 un peu plus ou -- vous voyez? Par exemple, est-ce que
6 d'autres mesures pourraient être prises, vous voyez? Est-ce
7 que d'autres éléments pourraient être examinés, vous voyez?
8 Sa mort a provoqué pas mal de -- pas mal de
9 -- comment pourrais-je appeler ça? Beaucoup d'anxiété au
10 sein de la communauté, sa mort.

11 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

12 **MME SYLVIA GRIER** : Il y a eu un grand
13 rassemblement pour stopper les ventes du fournisseur. Nous
14 avons un -- il y avait un pub local à Norway House.

15 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

16 **MME SYLVIA GRIER** : Par exemple, dans la
17 communauté des Métis, la communauté hors réserve et, bien
18 sûr, nous formons tous plus ou moins une seule communauté,
19 mais il y a simplement quelques petites lignes, tracées au
20 milieu -- qui la divisent. Et ils avaient un fournisseur
21 chez lequel vous pouviez aller acheter votre alcool. Et
22 dans la plupart des endroits -- enfin, beaucoup de gens
23 allaient là-bas et buvaient dans les bois.

24 Donc, il y avait beaucoup d'alcool, vous
25 savez, dans la communauté. Et vraiment beaucoup, vous

1 savez. Et la réserve était, vous savez, genre faisait les
2 frais de tout ça, vous voyez, l'ébriété et, vous comprenez?
3 Mais, quand elle est morte, ils ont déployé des efforts
4 concertés afin de mettre un terme à l'alcool provenant du -
5 - de ce fournisseur. Et ils ont réussi, pendant un temps.

6 Maintenant, je ne sais pas si c'était -- je
7 ne sais pas si c'était la seule chose qu'ils pouvaient
8 faire, vous comprenez? Je sais que toute la communauté
9 était très touchée par cela. Et, ce -- et y est vraiment
10 arrivé. Mais en ce qui concerne
11 -- en ce qui concerne, vous savez, est-ce qu'il y avait
12 quelqu'un d'autre, vous voyez? Je ne sais pas. Et personne
13 d'autre ne semble savoir. Les gens qui auraient pu savoir,
14 pourquoi n'ont-ils pas -- vous savez, lorsqu'ils ont
15 prononcé son décès, est-ce qu'ils ont examiné le corps pour
16 voir si quelque chose clochait?

17 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

18 **MME SYLVIA GRIER :** Mais il n'y a rien.

19 Genre, ils n'ont pu trouver aucune information.

20 **MME DARIA BOYARCHUK :** Vous aviez huit ans à
21 l'époque.

22 **MME SYLVIA GRIER :** Oui.

23 **MME DARIA BOYARCHUK :** Avez-vous le moindre
24 souvenir de ce jour-là ou est-ce que vous vous souvenez de
25 comment ---

1 **MME SYLVIA GRIER** : Oh, je me souviens de la
2 confusion -- je veux dire, toute la, enfin, tout le monde
3 si désespérément triste.

4 **MME DARIA BOYARCHUK** : (Inaudible).

5 **MME SYLVIA GRIER** : Et les veillées et oh,
6 mon Dieu.

7 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

8 **MME SYLVIA GRIER** : C'était comme, vous
9 savez? Comme, à l'époque, c'était d'immenses
10 rassemblements. Et tout se passait à la maison et -- vous
11 voyez? Toute la communauté. Et donc, je me souviens, oui.
12 Par exemple, celle de mon père venait également d'avoir
13 lieu un mois plus tôt.

14 **MME DARIA BOYARCHUK** : Donc, un des adultes
15 vous a dit -- vous a dit que Flora était aussi morte gelée
16 dans la neige, c'est cela?

17 **MME SYLVIA GRIER** : Oui.

18 **MME DARIA BOYARCHUK** : Et, [les jeunes
19 enfants croient cela] (inaudible)?

20 **MME SYLVIA GRIER** : Non. Enfin, nous -- oui,
21 genre, c'était presque -- c'était presque comme -- et je,
22 je suppose, vous savez, que de mon -- je suis juste
23 heureuse qu'elle -- son bébé. Genre, je pense qu'elle --
24 c'était -- c'était le ciment de notre famille, vous voyez?
25 Quelqu'un restait derrière, vous comprenez? Il y avait une

1 part d'elle qui était toujours...

2 **MME DARIA BOYARCHUK** : Comment va [Neveu 1]
3 aujourd'hui?

4 **MME SYLVIA GRIER** : [Neveu 1] n'est pas un -
5 [Neveu 1] est marié et, vous savez, il -- il a quatre
6 filles. [*Treize lignes caviardées - Règle 55*].

7 **MME DARIA BOYARCHUK** : (Inaudible) et des
8 enfants.

9 **MME SYLVIA GRIER** : Oui. Il est aimant, ses
10 petits-enfants viennent le voir. [*Trois lignes caviardées -*
11 *Règle 55*]. Il a plus ou moins appelé ma mère « maman »
12 toutes ces années aussi, vous savez? Parce que, vous savez,
13 tout le monde l'appelait maman, donc, vous voyez? Et ce
14 n'est que bien, bien, bien plus tard, qu'il a réalisé que -
15 - qu'il avait une autre mère.

16 **MME DARIA BOYARCHUK** : Oh.

17 **MME SYLVIA GRIER** : Oui. Il n'avait même pas
18 réalisé que ce n'était pas sa mère, vous savez, sa vraie
19 mère, jusqu'à ce qu'il soit assez âgé. Et je pense -- et je
20 pense que c'est probablement comment nous avons procédé au
21 sein de notre famille, vous voyez? [*Une ligne caviardée -*
22 *Règle 55*].

23 Mais, oui, beaucoup de -- je pense pour ma -
24 - je ne sais pas comment ma grand-mère a survécu à tout ce
25 chagrin. Ma mère, vous savez? Et, c'est assez

1 impressionnant de, vous savez, genre, de penser qu'elle --
2 qu'elle a (inaudible). Est-ce que c'était mon voisin?
3 Genre, je ne sais pas. Genre, on ne sait pas. Est-ce
4 qu'elle se rendait quelque part à pied et que quelqu'un --
5 vous voyez? Genre, est-ce que quelqu'un est tombé sur elle?
6 Parce que nous avons beaucoup de scooters, beaucoup de,
7 vous savez. Je veux dire, nous n'avions pas de voitures à
8 l'époque, mais, vous voyez.

9 **MME DARIA BOYARCHUK** : Penser que le suspect
10 qui aurait pu être impliqué dans la mort de Flora
11 est ---

12 **MME SYLVIA GRIER** : Oui.

13 **MME DARIA BOYARCHUK** : --- vous savez,
14 déambule dans les rues aujourd'hui.

15 **MME SYLVIA GRIER** : Oui.

16 **MME DARIA BOYARCHUK** : Et c'est -- comme vous
17 l'avez dit, un voisin.

18 **MME SYLVIA GRIER** : Oui. Genre, nous ne
19 savons tous simplement pas, vous voyez? Et tellement de
20 gens se suicident.

21 **MME DARIA BOYARCHUK** : Avez-vous déjà reçu
22 des appels téléphoniques ou n'importe quelle sorte de --
23 est-ce que vous ou des membres de votre famille avez été
24 contactés par des personnes inconnues et non identifiées
25 qui désiraient parler de Flora?

1 **MME SYLVIA GRIER** : Non. Surtout, vous savez,
2 je crois surtout que -- c'est pour ça que nous étions si
3 choqués. C'était, vous savez, surtout -- tout a commencé
4 avec Marsha.

5 **MME DARIA BOYARCHUK** : Qui est Marsha?

6 **MME SYLVIA GRIER** : C'était la personne de la
7 CBC. C'était quoi son nom déjà?

8 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

9 **MME SYLVIA GRIER** : Bref, elle a commencé --
10 c'est comme ça que tout a commencé, vous savez, qu'elle
11 avait -- qu'elle réalisait cette enquête et faisait un
12 profil d'elle. Et ensuite (inaudible), vous savez. Non,
13 c'est, vous savez, j'ai essayé de lui dire. J'ai dit, non.
14 Et elle a dit, si, elle est identifiée dans leur recherche
15 de l'ensemble des différents noms et gens du Manitoba qui -
16 - en préparation, vous savez, de toute cette Commission qui
17 approche.

18 **MME DARIA BOYARCHUK** : Comment Flora est-
19 elle identifiée sur la liste de la CBC, meurtre non résolu
20 ou---

21 **MME SYLVIA GRIER** : Oui. Plutôt non résolu.
22 Oui, non résolu. Oui. Donc, c'est -- maintenant, je ne sais
23 pas. Je veux dire, ce serait certainement merveilleux si,
24 vous savez, quelqu'un -- s'il y avait même quoi que ce soit
25 qui puisse être fait, vous voyez? Genre, je ne sais pas non

1 plus quoi faire ensuite, vous voyez? Par exemple, je ne
2 sais pas, est-ce que nous devrions parler à un avocat, est-
3 ce que nous devrions parler à quelqu'un, vous savez? Par
4 exemple, est-ce que nous devrions parler à une sorte
5 d'enquêteur vous voyez.

6 Genre, j'ai dit à mes sœurs. Je leur ai dit,
7 vous savez, pourquoi nous n'organiserions pas une réunion
8 communautaire à Norway House en invitant tout simplement
9 tous ceux disposant d'informations, vous voyez?

10 **MME DARIA BOYARCHUK** : Oui. Oui. C'est une
11 excellente idée, en réalité. Oui.

12 **MME SYLVIA GRIER** : Et simplement organiser
13 une -- nous ne l'avons pas encore fait.

14 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

15 **MME SYLVIA GRIER** : Mais, je veux dire, c'est
16 quelque chose que nous pourrions -- que nous pourrions
17 peut-être faire, vous voyez? Et on ne sait jamais. Peut-
18 être que quelqu'un surgira de nulle part et dira, vous
19 savez, « Je l'ai vue marcher là. »

20 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

21 **MME SYLVIA GRIER** : Et ensuite, « J'ai vu ça
22 et ça », vous voyez.

23 **MME DARIA BOYARCHUK** : Un effort
24 communautaire.

25 **MME SYLVIA GRIER** : Oui. Oui. Essayer d'en

1 faire davantage un effort communautaire. Vous savez, en ce
2 qui concerne [Neveu 1], il est absolument convaincu. Enfin,
3 il n'était même pas choqué, parce qu'il était déjà
4 convaincu -- c'est son fils.

5 **MME DARIA BOYARCHUK** : D'accord. D'accord. Il
6 était convaincu que?

7 **MME SYLVIA GRIER** : Qu'il avait -- il était
8 convaincu qu'elle avait été assassinée.

9 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

10 **MME SYLVIA GRIER** : Et j'ai découvert plus
11 tard que certaines -- en réalité, une des femmes, vous
12 savez, qui étaient avec elle ---

13 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

14 **MME SYLVIA GRIER** : --- qui l'avaient
15 laissée je ne sais où.

16 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

17 **MME SYLVIA GRIER** : Je suppose qu'elles
18 étaient saoules et avaient fait la fête ensemble vous
19 voyez?

20 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

21 **MME SYLVIA GRIER** : Elle était allée voir
22 [Neveu 1].

23 **MME DARIA BOYARCHUK** : OK.

24 **MME SYLVIA GRIER** : Et lui avait dit, vous
25 savez « J'ai toujours été désolée. » Enfin, je veux dire,

1 je ne connais pas ses mots exacts.

2 **MME DARIA BOYARCHUK** : D'accord.

3 **MME SYLVIA GRIER** : Mais disant plus ou
4 moins, vous savez, ta mère était, vous savez. J'ai toujours
5 été désolée qu'on l'ait laissée là où on l'a laissée, ce
6 genre de chose, vous voyez? Elle serait -- elle serait ici
7 aujourd'hui.

8 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

9 **MME SYLVIA GRIER** : Et ensuite, la même chose
10 avec, vous savez.

11 **MME DARIA BOYARCHUK** : Alors, est-ce qu'elles
12 l'ont laissée sur -- près de Fort Island, ou? Car l'article
13 que vous avez partagé avec nous ---

14 **MME SYLVIA GRIER** : Ce -- oui, c'était
15 dessus.

16 **MME DARIA BOYARCHUK** : Il indique, vous
17 savez, qu'ils l'ont trouvée dans la neige ---

18 **MME SYLVIA GRIER** : Mm-hmm.

19 **MME DARIA BOYARCHUK** : --- sur Fort Island.

20 **MME SYLVIA GRIER** : Mm-hmm.

21 **MME DARIA BOYARCHUK** : Et est-ce que c'est
22 quelque part

23 -- est-ce que c'est là que ces femmes, ses amies, l'ont
24 laissée?

25 **MME SYLVIA GRIER** : Ça n'a jamais vraiment

1 été très clair pour moi, en tout cas, qu'elles avaient
2 vraiment, pas pour moi -- non. C'est -- Fort Island est
3 cette sorte d'île énorme et imposante. Ce n'est pas la
4 partie continentale de Norway House. Et la moitié de -- la
5 majorité -- environ trois quart de l'île est une réserve --
6 -

7 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

8 **MME SYLVIA GRIER :** --- et ensuite il y a
9 ces morceaux ici et là qui sont là où le bar se trouve. Et,
10 je crois que c'est là que son corps a été découvert, soit
11 près de cette zone ---

12 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm. Donc,
13 comment ces femmes qui étaient avec elle cette nuit-là --
14 comment décrivent-elles ce bar? Où sont-elles allées?
15 Qu'ont-elles fait?

16 **MME SYLVIA GRIER :** Je ne leur ai pas parlé
17 directement moi-même.

18 **MME DARIA BOYARCHUK :** OK.

19 **MME SYLVIA GRIER :** C'était simplement -- je
20 sais que [Relation 1] -- d'ailleurs, ma [Relation 2]---

21 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

22 **MME SYLVIA GRIER :** --- sa femme, c'est la
23 mère de sa femme. Maintenant elle est ---

24 **MME DARIA BOYARCHUK :** C'est son ---

25 **MME SYLVIA GRIER :** C'est l'une des femmes

1 qui ---

2 **MME DARIA BOYARCHUK** : Qui était ---

3 **MME SYLVIA GRIER** : --- qui était avec
4 Flora.

5 **MME DARIA BOYARCHUK** : --- avec votre mère.

6 **MME SYLVIA GRIER** : Qui était avec Flora.

7 **MME DARIA BOYARCHUK** : Excusez-moi, avec
8 votre tante. Et qui a regretté d'être partie?

9 **MME SYLVIA GRIER** : Oui. Oui. Et c'est la
10 seule -- c'est la seule encore ici aujourd'hui, en fait.

11 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm. Mm-hmm.

12 **MME SYLVIA GRIER** : Et j'ai demandé. En fait,
13 j'ai demandé à quelqu'un de l'aborder. Comme, je ne la
14 connais pas, vous comprenez? Je veux dire, je la connais de
15 vue. Mais, je -- je ne sais pas ce qu'elle veut raconter,
16 vous voyez? Pourquoi n'a-t-elle rien dit à ce sujet? Par
17 exemple, vous savez? Par exemple, pourquoi, sous l'emprise
18 de l'alcool, elle aborderait un enfant saoul pour lui dire,
19 oh, tu sais.

20 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

21 **MME SYLVIA GRIER** : Genre, je me souviens de
22 ta mère. Je suis désolée de l'avoir laissée. Ce genre de
23 choses. Où elle l'a laissée, vous savez.

24 **MME DARIA BOYARCHUK** : Avez-vous déjà pensé à
25 la contacter ou...?

1 **MME SYLVIA GRIER** : Oh, oui. Absolument, oui.
2 D'ailleurs, je l'ai fait, l'été dernier, 2016, lorsque
3 j'étais là-bas l'été dernier. Mais c'est une femme qui ne
4 va pas très bien non plus.

5 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

6 **MME SYLVIA GRIER** : Vous comprenez? Par
7 exemple, elle -- elle est -- genre [Femme] dit que --
8 genre, sa propre fille dit que, je veux dire, qu'elle est
9 saoule 90 pour cent du temps.

10 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

11 **MME SYLVIA GRIER** : Elle est très ---

12 **MME DARIA BOYARCHUK** : Dépendance à l'alcool?

13 **MME SYLVIA GRIER** : Alcool mauvais. Mais je
14 pense, -- je pense que c'était ma première idée était de la
15 partager. Genre, de partager ça. Je veux dire, il y a des
16 rumeurs, il y a -- oui, quelques spéculations concernant --
17 dont je n'avais même pas connaissance. C'est ce qui m'a
18 vraiment pris, vous savez, [au dépourvu en termes de...]
19 (Inaudible).

20 **MME DARIA BOYARCHUK** : Donc, selon vous,
21 comment la Commission peut-elle vous aider?

22 **MME SYLVIA GRIER** : Oh, mon Dieu. Comment
23 elle peut aider?

24 **MME DARIA BOYARCHUK** : Qu'aimeriez-vous que
25 la Commission -- avez-vous des recommandations? Par

1 exemple, pouvez-vous imaginer la Commission vous aider,
2 aider votre famille et aider d'autres familles à résoudre
3 ces meurtres de femmes et de filles non résolus?

4 **MME SYLVIA GRIER** : Eh bien, je pense, tout
5 d'abord -- tout d'abord j'espère que la Commission
6 insistera réellement auprès du gouvernement, insistera
7 réellement pour qu'il y ait, vous savez, de vraies enquêtes
8 sur ces -- sur ces personnes disparues. Par exemple, je
9 sais que vous devez attendre 24 heures, vous savez? Je
10 sais, vous comprenez? Par exemple, il y a -- on entend
11 tellement, « Oh, eh bien, elle était, vous savez, en train
12 de se promener dans les rues », vous voyez? Mais il n'y a
13 jamais -- Je pense qu'il doit y avoir une équipe
14 d'enquêteurs, presque. Mais elle doit être vraiment adaptée
15 -- presque adaptée à la culture, vous voyez? Ça doit
16 renforcer cela, parce que, vous savez, c'est tellement --
17 je travaille pour les tribunaux.

18 **MME DARIA BOYARCHUK** : OK.

19 **MME SYLVIA GRIER** : Je travaille pour le
20 système judiciaire. Et uniquement, car je -- vous savez, je
21 -- le gouvernement du Manitoba réalisait une étude pilote
22 afin de voir si la présence de quelques personnes parlant
23 cri au sein du système judiciaire pouvait aider à résoudre
24 un peu ce problème : le fait que les personnes ne
25 comprennent rien à ce qui leur arrive au tribunal.

1 MME DARIA BOYARCHUK : Mm-hmm.

2 MME SYLVIA GRIER : Donc -- et c'était une
3 étude de deux ans, qui est toujours en cours aujourd'hui.
4 C'était merveilleux. Nous avons travaillé exclusivement
5 pour l'équipe de la défense et c'était époustouflant.

6 MME DARIA BOYARCHUK : Mm-hmm.

7 MME SYLVIA GRIER : C'était époustouflant
8 pour moi, vous comprenez? Mais ça l'était encore plus pour
9 les personnes qui n'avaient aucune idée du type de système
10 judiciaire que c'était. De ce qu'était vraiment le système
11 judiciaire, vous comprenez? Vous essayez de dire -- vous
12 essayez de dire à une personne de 30/40 ans qu'elle a été
13 accusée de telle ou telle chose, « Eh bien, il n'y a aucune
14 preuve. » Vous ne pouvez pas plaider coupable simplement
15 parce que -- eh bien, vous pourriez l'avoir fait. Mais, il
16 n'y a aucune preuve que vous l'avez fait, alors vous
17 plaidez non-coupable. S'ils découvrent -- s'ils présentent
18 plus de preuves et prouvent que vous êtes coupable, c'est
19 notre système. C'est comme ça que notre système fonctionne.
20 Vous ne venez pas ici dire, eh bien, je suis coupable, vous
21 voyez?

22 Donc c'est -- et je pense que c'était --
23 c'était très intéressant parce que, je veux dire, même les
24 équipes juridiques étaient vraiment très peu au courant,
25 vous voyez? Les enfants assis, la tête baissée ---

1 MME DARIA BOYARCHUK : Mm-hmm.

2 MME SYLVIA GRIER : --- pendant qu'ils sont
3 -- vous savez, le juge et le procureur et qui que ce soit.
4 C'est un signe de respect, je veux dire, vous voyez. Par
5 exemple, combien d'enfants seraient -- et les juges leur
6 crieraient ensuite dessus « Regardez-moi quand je vous
7 parle, » vous voyez? C'est un signe d'irrespect. Vous
8 savez, c'est vous regarder droit dans les yeux. Donc s'il y
9 a une chose que j'espère vraiment, c'est qu'il y ait une
10 sorte d'équipe. Et en faire -- et en faire un vrai problème
11 au sein de la société. Genre pas uniquement de la société
12 autochtone.

13 MME DARIA BOYARCHUK : Mm-hmm.

14 MME SYLVIA GRIER : Ces gens, genre, qui
15 s'occupent des disparitions -- ils s'en foutent. Il y a
16 très très peu de réflexion quand ils entendent parler de
17 femmes autochtones. Et je ne sais pas comment corriger ça,
18 mais c'est -- c'est quelque chose qui doit changer. Et ce
19 n'est pas simplement, vous savez. Je sais que les
20 Autochtones doivent également changer. Et que nous, en tant
21 qu'Autochtones, devons changer. Nous en tant que, vous
22 savez, société devons changer. Et je ne sais pas qui impose
23 cela, qui -- vous voyez? Enfin, est-ce qu'il y a quelqu'un
24 qui parcourt ce pays, encore et encore et encore pour
25 assassiner des femmes, vous voyez? Genre, comment savons-

1 nous? Comment avons-nous des larmes? Genre, parce qu'ils ne
2 -- personne n'enquête.

3 Helen Betty Osborne, originaire de notre
4 propre communauté; s'il n'y avait pas eu cet agent de
5 police, Urbanoski, qui a vraiment fait pression pour
6 découvrir ce qui était arrivé à cette fille, et qui a
7 réellement poussé, il n'y aurait pas une seule personne en
8 prison pour ce meurtre. Mais je pense que c'est
9 -- donc on a besoin de plus de gens comme ça, je pense. Et
10 vous allez avoir -- il va y avoir tellement de révélations,
11 et je ne peux même pas imaginer quel sera le résultat
12 final.

13 Mais je pense que mon -- mon rôle dans tout
14 ça, c'est simplement de -- est simplement d'être impliquée.
15 Et est-ce que je peux -- genre, si j'obtiens plus
16 d'informations, y-a-t-il un endroit où je puisse aller les
17 transmettre, vous voyez?

18 **MME DARIA BOYARCHUK** : Donc, genre, plus de
19 services pour -- ou, voyons voir, genre une liste des
20 ressources vers lesquelles vous pouvez vous diriger.

21 **MME SYLVIA GRIER** : Oui, des ressources.

22 **MME DARIA BOYARCHUK** : Vous savez, quand
23 quelque chose arrive à une famille, pour qu'elle sache ---

24 **MME SYLVIA GRIER** : Oui.

25 **MME DARIA BOYARCHUK** : --- qui appeler, avec

1 qui communiquer.

2 **MME SYLVIA GRIER** : Oh, mon Dieu, oui. C'est
3 tellement -- on en a si désespérément besoin.

4 **MME DARIA BOYARCHUK** : Donc, c'est un peu
5 comme savoir que, vous savez, on appelle le 911 quand
6 quelque chose arrive.

7 **MME SYLVIA GRIER** : Oui.

8 **MME DARIA BOYARCHUK** : Donc, c'est quelque
9 chose -- quelque chose de semblable à cela, dans ce
10 contexte; c'est cela?

11 **MME SYLVIA GRIER** : Oh, absolument. Et, le
12 traumatisme, genre, vous savez, comprendre le traumatisme --
13 --

14 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

15 **MME SYLVIA GRIER** : --- que ces personnes --
16 que ces personnes subissent au début, vous voyez? Par
17 exemple, je me souviens de ma benjamine, il y a des années.
18 Elle n'avait que 13 ans. Elle se cachait chez une amie. Et,
19 nous subissions une vague de -- il y avait des chauffeurs
20 de taxi, il y avait toutes sortes de soupçons avec quelques
21 femmes qui avaient été emmenées sur des autoroutes et, vous
22 savez, au nord de Thompson, vous voyez.

23 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

24 **MME SYLVIA GRIER** : Et assassinées. Et je
25 n'oublierai jamais jamais ce moment, où on ne pouvait pas

1 la trouver. Et les enfants nous on dit, oh, elle a pris un
2 taxi pour rentrer. Et, vous savez, la chose la plus
3 merveilleuse dans tout ça, c'est que tout a été mobilisé
4 tout de suite. Nous avons appelé la GRC. Nous avons dit
5 qu'elle avait pris un taxi; que le taxi était de telle
6 couleur.

7 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

8 **MME SYLVIA GRIER :** Allez la chercher. Et
9 tout le monde -- enfin tout est arrivé si vite. Mais j'ai
10 travaillé pour CBC Radio. Tout le monde me connaissait. Et,
11 vous savez, mais si j'avais été le Général Jones, vous
12 savez, genre je sais que rien n'arriverait. Et c'est ce qui
13 fait mal. C'est, vous savez. Mais je n'oublierai jamais le
14 moment où la GRC est venue chez moi cette nuit-là, vers 3 h
15 du matin ---

16 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

17 **MME SYLVIA GRIER :** --- et qu'ils nous ont
18 posé des questions sur les marques de notre fille, des
19 marques d'identification sur son corps.

20 **MME DARIA BOYARCHUK :** Mm-hmm.

21 **MME SYLVIA GRIER :** C'était simplement
22 tellement, vous savez. Je ne peux pas -- mon esprit a juste
23 complètement -- j'ai complètement craqué. Mais, vous savez,
24 quelques heures après, on l'a retrouvée. Mais ces deux
25 heures ont été brutales, absolument brutales. Et -- parce

1 que j'avais tous le -- comme, mon mari n'est pas
2 autochtone, donc, vous savez, on dirait juste que tout le
3 monde faisait ce qu'ils (inaudible). Ils l'ont fait pour
4 elle. Personne n'a rien fait, pas pour Flora. Personne [ne
5 l'a cherchée] (inaudible). Personne n'a essayé de la
6 retrouver. Aucune information pour elle.

7 Et, j'ai élevé mes filles pour être si
8 fortes et -- les statistiques. J'ai été au pensionnat
9 indien, j'ai été pourchassée, vous voyez. Genre, je suis
10 passée par tout ce maudit stratagème, mais [n'importe qui]
11 ~~personne~~ pouvait nous faire n'importe quoi. [Rien n'a
12 jamais été fait à ce propos] ~~Ils feraient mieux de trouver~~
13 ~~un autre endroit.~~

14 Et donc, je sais que c'est [beaucoup
15 demander] (inaudible) beaucoup de -- demander beaucoup de
16 choses à la Commission. Et j'espère -- j'espère, et je prie
17 vraiment pour que quelque chose de constructif en sorte. Ça
18 a été -- tellement de choses se sont passées pour faire
19 capoter tout ce -- pour faire capoter, il semblerait,
20 l'ensemble de la Commission pendant sa tenue.

21 Mais, vous savez, c'est quelque chose. C'est
22 -- oui, et nous -- nous l'avons fait. Genre, je veux dire,
23 nous, les mères. C'est nous qui avons réclamé à hauts cris
24 que quelque chose soit fait. On ne peut plus faire ça. Nous
25 devons -- nous perdons nos enfants. Nous perdons des

1 personnes que nous aimons. Genre, comment vous expliquez,
2 vous savez, beaucoup de gens qui disent « Oh, mon Dieu,
3 non. Tu n'es pas allée au pensionnat indien. » Bien sûr
4 que si.

5 **MME DARIA BOYARCHUK** : Vous n'aviez pas le
6 choix.

7 **MME SYLVIA GRIER** : Je n'avais pas le choix.
8 Mes parents n'avaient pas le choix, vous comprenez? Genre,
9 j'ai eu beaucoup de chance; je n'ai pas eu besoin d'y aller
10 quand j'avais cinq ans. Mon père et ma mère -- et je me
11 souviens d'avoir rendu visite à mes cousins séparés de nous
12 par une clôture, de leur avoir rendu visite au pensionnat
13 indien dans la cour les quelques fois où nous pouvions leur
14 rendre visite. Mais, oui, donc il n'y a pas de -- je ne
15 peux tout simplement pas imaginer combien d'autres
16 Autochtones -- je veux dire, nous -- je ne sais pas comment
17 on survit à tout ça. C'est juste -- mais on survit.

18 **MME DARIA BOYARCHUK** : Mm-hmm.

19 **MME SYLVIA GRIER** : C'est -- je veux dire
20 c'est dommage que, vous savez, que Flora n'ait jamais eu
21 son -- enfin bref, ça ne va pas la ramener. Mais, ça me
22 bouleverse, vous savez, il y a toujours -- il y a une
23 nouvelle sorte de poids à propos d'elle, d'elle [mortel]
24 (*inaudible*), qui -- je ne peux plus parler.

25 **MME DARIA BOYARCHUK** : Aimeriez-vous arrêter

1 et faire une pause, ou aimeriez-vous continuer?

2 **MME SYLVIA GRIER** : Je crois que ça va. Je
3 crois qu'il va falloir que je finisse.

4 **MME DARIA BOYARCHUK** : OK.

5 **MME SYLVIA GRIER** : Je ne sais pas s'il y a
6 -- vous n'avez pas besoin de plus? Vous n'avez pas besoin
7 de plus.

8 **MME DARIA BOYARCHUK** : Vous aimeriez
9 conclure?

10 **MME SYLVIA GRIER** : Oui.

11 **MME DARIA BOYARCHUK** : Tant que cela vous
12 convient. Et je vais arrêter la vidéo et l'audio également.
13 Il est 15 h 59 (inaudible).

14 **MME SYLVIA GRIER** : OK.

15 **MME DARIA BOYARCHUK** : Et cela peut être la
16 conclusion.

17 **MME SYLVIA GRIER** : Oui.

18 **MME DARIA BOYARCHUK** : Avez-vous le sentiment
19 que votre histoire a été entendue? Avez-vous le sentiment
20 que vous avez donné une voix à Flora?

21 **MME SYLVIA GRIER** : Oh, je le pense.

22 **MME DARIA BOYARCHUK** : OK.

23 **MME SYLVIA GRIER** : Genre, absolument, oui.

24 **MME DARIA BOYARCHUK** : OK.

25 **MME SYLVIA GRIER** : Tant que c'est, vous

1 savez, comme -- et au -- est-ce que vous l'avez déjà
2 éteint?

3 **MME DARIA BOYARCHUK** : Oh, non, c'est encore
4 en marche.

5 **MME SYLVIA GRIER** : Je veux simplement dire
6 que je sais que c'est long et interminable, mais que
7 j'espère que quelqu'un écoute, parce que, vous savez, elle
8 -- c'était quelqu'un. C'était un être aimé. C'était une
9 tante. C'était une mère. C'est une grand-mère à présent.
10 Elle aurait pu l'être. Enfin bref, je crois que j'ai tout
11 dit.

12 **MME DARIA BOYARCHUK** : Merci, Sylvia.

13 **MME SYLVIA GRIER** : Parce que je m'égare.

14 **MME DARIA BOYARCHUK** : Merci. Il est 16 h et
15 nous allons conclure notre déclaration avec Gloria --
16 Sylvia, pardon, Grier, qui donne une voix à Flora Muskego,
17 sa tante, dans l'affaire d'un meurtre non résolu.

18 --- Levée de la séance à 16 h

19

20

21

22

ATTESTATION DE LA DACTYLO-DICTAPHONISTE JURIDIQUE*

Je, Shirley Chang, transcriptrice judiciaire, certifie par la présente que j'ai transcrit ce qui précède et qu'il s'agit d'une transcription authentique et fidèle de la version audio fournie.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned above a solid horizontal line.

Shirley Chang

Le 14 mars 2018

*Cette attestation renvoie à la transcription originale en anglais.